

N°1 / 1er TRIMESTRE 2022

DOSSIER / P. 4

LES ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES & LÉGISLATIVES

Edito

« Votre solidarité vous honore tous. »



Thierry GANACHAUD
Maire de Nesmy

Nesmysiens, Nesmysiennes, chers amis,

En ce début d'année 2022, la guerre est de nouveau en Europe, l'Ukraine étant attaquée par les armées russes. Nous espérons un cessez-le-feu rapide afin de permettre aux habitants de retrouver un semblant de vie. Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation les 18 et 19 mars derniers, afin de collecter des dons matériels pour l'Ukraine. Votre solidarité vous honore tous. Un grand merci pour ce geste de fraternité.

La crise sanitaire en lien avec le COVID 19 reste d'actualité. Le respect des gestes barrières en vigueur est un facteur de réussite dans l'arrêt de la chaine de contamination. Nous devons poursuivre nos efforts pour le respect des autres, de nos enfants, de nos proches.

Les travaux de lancement de la nouvelle tranche sont en cours à la Vrignaie, avec une commercialisation des parcelles prévue ce premier semestre 2022. La déconstruction du bâti rue Edouard de Monti est terminée. Nous engageons la phase de validation du projet de découpage du foncier ainsi que de la forme urbaine retenue pour ce quartier.

2022 est une année électorale : élections présidentielles et élections législatives. Je vous invite à vous exprimer dans les urnes. Le droit de vote est un droit civique fondamental.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce journal présenté aujourd'hui dans son nouveau format.

Amicalement,
Thierry GANACHAUD

Sommaire



Nesmy Le Mag' - N°1 - Avril 2022

Directeur de la publication : Thierry GANACHAUD.
Rédaction : commissions municipales & communication.
Éco-conception graphique, mise en page : Agence HEKOW - AUBIGNY LES CLOUZEAUX.
Photographies : Shutterstock® + photothèque de Nesmy
Impression : Imprimerie BELZ - LA ROCHE/YON. IMPRIM'VERT
Tirage : 1.450 exemplaires sur papier 100 % recyclé.

www.nesmy.fr



PASSEPORT DU CIVISME

Le 3 mars dernier, nous avons eu le plaisir de signer, en présence de Maxence DE RUGY, la charte du Passeport du Civisme. La commune de Nesmy va désormais s'engager activement dans la promotion et la transmission des valeurs civiques.

Plusieurs ambassadeurs étaient présents :
Alain BESSEAU et **Daniel JAUD**, respectivement Président et membre de l'UNC, **Marie GAUVRIT**, directrice de l'école Saint-Exupéry, **Cécile GABORIT**, Directrice et **Mireille VILAIN**, professeur de la classe de CM2, de l'école Saint Charles. Parallèlement, nous avons rencontré les **membres du COPIL transition énergétique**, les **gendarmes** et les **pompiers** pour étudier ensemble les actions à mettre en place.

Nous souhaitons que les élèves soient acteurs de leur avenir, que chacun fasse preuve d'engagement et de solidarité pour devenir un citoyen libre, fier de sa commune et de son pays.

C'EST QUOI LE PASSEPORT DU CIVISME ?

Guide ludique et pédagogique, le livret propose, aux élèves de CM2, de réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives. Les jeunes sont accompagnés d'ambassadeurs du civisme, force-vive locales, qui valident chaque action. En fin d'année, un diplôme ou une médaille viennent récompenser la réalisation de leur parcours.







150 VOLONTAIRES
MOBILISÉS

JOURNÉE CITOYENNE

Vous étiez près de 150 personnes à participer à la journée citoyenne (particuliers, associations et école). Nous vous remercions sincèrement pour votre participation. Cet évènement met en évidence les gestes d'incivilité qui polluent notre environnement, avec 650 kg de déchets collectés.

Les adeptes de la remorque pour la déchetterie qui déborde, les fumeurs de cigarettes avec filtre, les consommateurs de repas rapides, boissons en canettes métalliques, bouteilles en verre et tous ceux qui oublient que la nature est notre bien le plus précieux, il est possible de changer vos habitudes.

Stoppez votre comportement négligeant en **conservant vos déchets** avec vous, jusqu'à ce que vous ayez la possibilité de les jeter dans une poubelle !





ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES & LÉGISLATIVES

Les élections présidentielles et législatives se tiendront le 10 et 24 avril et le 12 et 19 juin. Retrouverez toutes les informations pratiques pour vous organiser aux scrutins.

Les cartes d'électeur seront de nouveau changées. Elles seront dotées d'un **QR code** qui vous permet d'accéder à l'ensemble des **démarches utiles, sur le site dédié aux élections du ministère de l'intérieur**.
Vous y trouverez votre situation électorale et pourrez la mettre à jour si nécessaire, ainsi que votre bureau de vote. Vous pourrez effectuer une **demande de procuration** en cas d'absence le jour du scrutin, vérifier à qui vous avez donné procuration et qui vous a donné procuration.

LA CARTE ÉLECTORALE COMPORTE :

- Vos nom, prénom, adresse, date de naissance ;
- Votre identifiant national d'électeur ;
- Le lieu et le numéro du bureau de vote où vous devez vous rendre pour voter.

Elle n'est pas obligatoire pour voter mais **facilite le travail des bénévoles** qui tiennent les bureaux de vote.
Elle peut comporter la signature du Maire et le cachet de la Mairie, ainsi que votre signature, mais l'ensemble n'est pas exigé.

LES ÉLECTIONS À NESMY

RAPPEL

> Possibilité de voter jusqu'à 19h.
> Votre pièce d'identité est obligatoire.
PLus d'informations sur **www.demarches.interieur.gouv.fr** ou déplacez-vous en **mairie**.

Pour donner suite à des suggestions soumises lors des dernières élections, des modifications ont été apportées sur la répartition des bureaux. Nous vous demandons de bien vouloir **contrôler votre bureau de vote**.

LA PROCURATION

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez **donner procuration** à une personne qui n'est pas inscrite dans la même commune.
Elle devra répondre aux conditions suivantes :
1. Être inscrite sur les listes électorales de sa **commune de résidence**,
2. Voter dans le **bureau de vote** où vous êtes **inscrit**.

APPEL À BÉNÉVOLAT

Afin de compléter votre cursus civique, vous pouvez participer au **déroulement des élections**. Vous avez la possibilité de compléter l'équipe d'un **bureau de vote** sur un créneau horaire et/ou participer au **dépouillement du scrutin**. La seule compétence requise est d'**être inscrit sur les listes électorales de la commune**.

Si vous souhaitez participer, faites-vous connaître auprès de la **mairie**, soit au guichet, soit via le site internet : **www.nesmy.fr.**
Précisez vos **disponibilités**, le **bureau** que vous souhaitez intégrer. Nous essaierons de satisfaire l'ensemble des demandes sur les quatre jours d'élections.

Les créneaux proposés :
8h/10h45 – 10h45/13h30 – 13h30/16h15 – 16h15/19h.
Dépouillement à partir de 19h.

Voter est un droit précieux. L'actualité montre la fragilité de la démocratie. S'abstenir face à son devoir civique, c'est faciliter son déclin. Chaque vote est utile, l'abstention n'a de poids que si elle est exprimée. On peut ignorer des silences, pas des voix exprimées.



VOTER EST UN DROIT,
C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE !

MOBILITÉ POUR TOUS !



Lancée en 2021, l'opération « En Juin, j'agis pour demain » revient cette année de 9h à 12h, chaque samedi matin du mois. « La mobilité » sera le thème de cette session.

Les bénévoles du Comité de pilotage Transition énergétique et Développement Durable seront accompagnés de **partenaires**, avec notamment les **services des transports de La Roche Agglomération, Impuls'Yon et La Roche sur Yon Vendée Cyclisme**. L'objectif de ces temps forts matinaux sera d'échanger sur les possibilités existantes pour se déplacer sur l'agglomération. Un journal spécial vous sera adressé courant mai. Il précisera les activités et ateliers proposés.



100.000 ARBRES POUR DEMAIN

Lancée en 2021 par La Roche Agglomération, l'opération « 100 000 arbres pour demain » connait un franc succès.

Après avoir sollicité l'école Saint Exupéry l'an dernier, la municipalité a renouvellé l'expérience avec les jeunes jardiniers de l'école Saint Charles cette année. Accompagnés de M. Le Maire, de l'Adjoint à la Voirie et du Service Technique, les enfants motivés ont participé dans la bonne humeur à la plantation des arbres, sur le terrain derrière le cimetière, impasse des Plantes.



INFOS SÉNIORS

Vous vous questionnez sur les **EHPAD** pour **vous** ou **un de vos proches** ?

Vous trouverez toutes les réponses sur le **site de l'agglomération**, menu SERVICES & INFOS PRATIQUES, rubrique SÉNIORS.

Adresse internet

www.larochesuryon.fr/seniors

HABITAT NOUVEAU SERVICE POUR LES AGGLO YONNAIS

Vous envisagez de réaliser des travaux pour votre future habitation ou pour votre logement actuel ? Vous êtes propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou locataires ?

Vous pouvez bénéficier d'un **accompagnement** et d'**aides financières** selon la nature des travaux envisagés et selon votre niveau de revenus.

Contact

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT
5 rue La Fayette
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél : **02 51 31 08 98**
Du lundi après-midi au vendredi
Courriel :
habitat@larochesuryon.fr

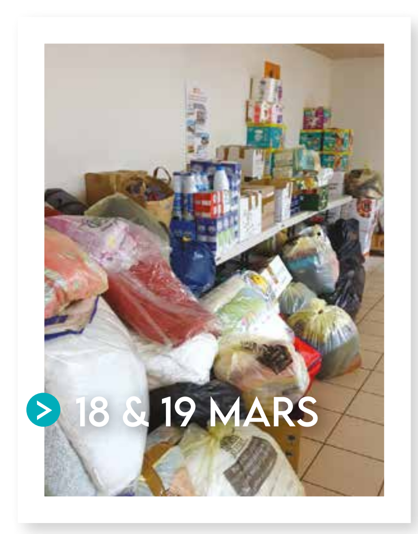




NESMY, COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Nesmy vient d'obtenir pour la 2nde année consécutive, la première place départementale au palmarès des villes et villages où il fait bon vivre sur les 52 communes de Vendée, de la catégorie 2.000 à 3.500 habitants. Notre commune obtient également la 18ème place sur les 358 communes que compte notre département, toutes catégories confondues.

Cette étude a été réalisée par l'association « **Villes et Villages où il fait bon vivre** », selon **187 critères** répartis en 9 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, commerces et services, transports, éducation, sports et loisirs, solidarité et attractivité immobilière (données provenance INSEE et Organismes Publics).



18 & 19 MARS

BELLE SOLIDARITÉ POUR LES UKRAINIENS

Les membres du CCAS et de la commission action sociale de Nesmy remercient les nesmysiens et nesmysiennes ayant apportés leurs dons lors des deux demi-journées de collecte organisées les 18 et 19 mars derniers, en mairie. Après acheminement au siège social de la Protection Civile, à la Roche sur Yon, ils vont être expédiés vers la Pologne et l'Ukraine. Nous remercions également les bénévoles solidaires pour leur aide à la réception et au classement des dons.

Pour vos **dons en argent**, adressez-vous directement aux **organismes officiels** tels que : La Croix rouge française, l'ONG Care international, L'ONG ACTED, l'Unicef, l'agence des Nations unies pour les réfugiés, l'aide médicale et caritative France-Ukraine, Médecins sans frontières, le Secours populaire, la Fondation de France, le Comité d'aide médicale Ukraine, la Protection Civile, les Banques alimentaires via leur **plate-forme sécurisée**.

LES 50 ANS DU COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes, au cœur des animations de Nesmy, célèbre ses 50 ans cette année. Quelle belle occasion pour nous retrouver le 7 mai prochain sur le site du complexe sportif et fêter cet évènement ensemble.

Nous vous attendons dès 17h avec la **Fanfare du Réveil Agésinate** qui déambulera dans les rues de Nesmy. Un **apéritif** suivi d'un **repas** prolongeront la soirée. Les festivités se poursuivront sur la piste de danse avec l'**orchestre EASY POP ROCK** où chacun pourra faire preuve de ses talents de danseur. Pour le plaisir des yeux, un **feu d'artifice** illuminera la soirée. Cet **évènement** se veut **convivial**, réservez votre journée et venez nombreux. Nous comptons sur votre présence !



Repas sur réservation à :
nesmyreservation@gmail.com



CENTRE DE LOISIRS : CAMPS D'ÉTÉ 2022

Vous avez de la chance, il reste des places disponibles sur nos camps d'été ! Inscrivez vos enfants pour ces séjours d'exception où le sport et la nature seront les maîtres mots et ainsi découvrir un nouvel environnement entre copains.

Contact :
Manuela BARRÉ / 02 51 05 68 27 ou au 02 51 07 73 85





Séjour Sport & Environnement marin

sur la presqu'Île de quiberon

Du lundi **18** au vendredi **22 juillet 2022**

5 jours **/ 4** nuits

PROGRAMME

- Rallye à thème au Château des Ducs de Bretagne, à Nantes ;
- Séance de 2 heures de char à voile sur la plage ;
- Initiation de 2 heures au raft de mer ou kayak ou paddle ;
- Journée d'excursion au départ de Vannes avec croisière commentée en bateau dans le Golfe du Morbihan, incluant une escale à l'Île aux Moines ou l'Île d'Arz.

Séjour Sport & Nature

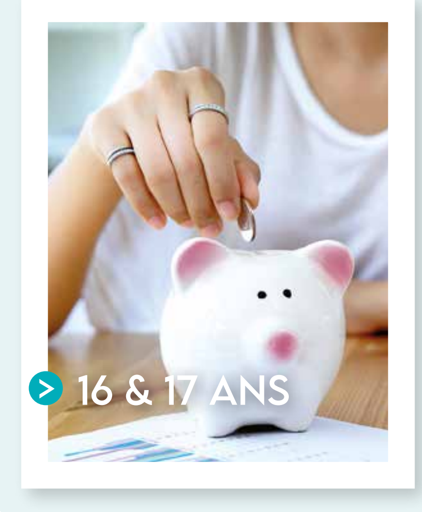
dans le marais poitevin

Du lundi **25 au** mercredi **27 juillet 2022**

3 jours **/ 2** nuits

PROGRAMME

- Un parcours d'orientation en forêt encadré par les animateurs municipaux (matériel et explication fournis par l'organisateur) ;
- Une journée avec deux activités ludiques sensorielles et artistiques à la Ferme du Marais Poitevin.



OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Le top départ sera donné pendant les vacances scolaires d'avril !
Les jeunes âgés de 16 à 17 ans vont participer à différents travaux de nettoyage extérieur et intérieur des lieux communaux.

Cette **première expérience professionnelle** sera l'occasion de les impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie et de développer leur **citoyenneté** à travers un **engagement**.

Il s'agit également de valoriser l'**image des jeunes** auprès des **adultes** et de **créer du lien** avec leur commune.

Ils seront encadrés par Thierry MERCIER, Thierry MANDIN, Christophe GUILLET, Béatrice LUCAS et Manuela BARRÉ que nous remercions vivement pour leur implication.

Infos pratiques

FÉLICITATIONS LES FILLES !



Nos **basketteuses nesmysiennes** (U15) se sont qualifiées pour **les régionales** en battant **Pornic**. Le club compte 102 licenciés répartis en 8 équipes. Parallèlement, la municipalité vient d'investir dans un nouveau **panneau d'affichage** à la salle Omnisport avec l'intégration des **24 secondes**. Une synchronicité qui s'inscrit comme une belle récompense !

LE FRATERNY BUS

Premier jour de présence du Fraterny Bus du Secours Catholique en association avec la distribution de la Banque Alimentaire de Nesmy.

Un espace de convivialité qui invite les personnes à se **rencontrer autour d'un café** : rire, discuter, raconter, partager autour de recettes de cuisine à base de légumes ou fruits frais, de lecture ou tout simplement échanger.

Parlez-en aux personnes isolées autour de vous !



POTERIE DE NESMY

Le marché artisanal de la Poterie de Nesmy aura lieu le **24 avril prochain** de **10h à 18h**.

Retrouvez des artisans et créateurs, des animations pour tous (four à bois, modelage) et une restauration sur place.

Informations

23 rue G. Clemenceau à Nesmy

Tél. : **02 51 07 62 57**

NESMY SUR FACEBOOK & INSTAGRAM

Depuis le **1er avril 2022**, vous pouvez retrouver les derniers événements de la municipalité sur les réseaux sociaux : **Facebook et Instagram**.

Associations et professionnels, sentez vous libre de nous partager vos **actualités**, nous nous ferons un plaisir **de les relayer** sur les réseaux sociaux. Contactez-nous sur **nesmy.fr**

ACCIDENTS CANINS : RAPPEL DES RÈGLES

Un nombre important d'**accidents liés aux morsures de chiens** est constaté sur la commune. Cette situation est **intolérable**. Nous invitons les victimes à déposer **une plainte en gendarmerie**. Nous rappelons aux propriétaires de chiens que sur la **voie publique** comme dans les **espaces communs** (chemins, vallée et coulée vertes…), les **chiens doivent être tenus en laisse**. Le bien vivre ensemble est lié au **respect des autres** et à la **responsabilité** de chacun.



MÉDIATHÈQUE : OUVERTURE LE LUNDI

Pour répondre aux attentes des usagers, la **médiathèque** sera désormais **ouverte au public tous les lundis de 16h à 18h30**.

Ce nouveau **créneau horaire** sera expérimenté jusqu'**à la fin de l'année 2022**.

Vous aimez les **livres** et la **lecture** ? Vous avez du **temps libre** ? Rejoignez l'équipe des bénévoles, vous serez les bienvenus.



Contact

Adressez vos observations à :
bibliothequenesmy@orange.fr